Baiser volé : (fin)

Autor(en): **Moret, Eugène**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **25 (1887)**

Heft 53

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-190107

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

bré à Romainmôtier, en 1501, six personnes représentèrent un ballet devant les augustes époux.

Mais au XVII^me^ siècle, LL. EE. de Berne, estimant qu'on dansait un peu trop, interdirent ce divertissement, permettant toutefois trois honnêtes danses les jours de noce. Le nombre en étant ainsi limité, il y a tout lieu de croire qu'on prolongeait chaque danse autant que l'on pouvait. Les lois consistoriales de 1640, plus sévères encore, interdirent la danse d'une manière absolue.

Au XVIII^me^ siècle, on apporta des tempéraments aux rigueurs d'autrefois, par une ordonnance de 1728, permettant les danses à l'occasion des noces.

Les annales de la République helvétique mentionnent des bals célèbres et quasi officiels. Le 8 février 1798, par exemple, il y eut bal de souscription offert à la citoyenne Ménard, femme du général, dans la salle des Deux-Cents, à l'Hôtel-de-ville. En 1800, à la veille de son départ pour Marengo, Bonaparte assista à un bal donné dans la maison Steiner, aujourd'hui le cercle de Beau-Séjour. A la même époque, le préfet national Polier avait, suivant les mémoires du temps, invité le Premier Consul à un bal où l'on avait préparé en son honneur une sorte de ballet symbolique; mais au grand déplaisir des figurants, le futur empereur des Français se dispensa d'y assister.

Un de nos juges de paix vient de rendre un curieux jugement. Il s'agissait d'un corset qu'une dame voulait rendre, après deux jours d'essai, à la personne qui le lui avait vendu. Etait-il trop montant, trop juste, ne remplissait-il pas assez avantageusement son rôle? On ne sait. Toujours est-il que la dame refusait, après expérience, de prendre livraison et de payer.

C'était là une de ces causes délicates dans lesquelles le magistrat est tout naturellement obligé de faire faire des constatations et des expertises. Mais le juge de paix en question ne l'a point osé, et, fort embarrassé, il a rédigé le jugement suivant:

« Le juge de paix du cercle de *** après avoir entendu les parties, etc., etc.:

Attendu que le débat se résume dans la question de savoir si le corset dont il s'agit va ou ne va pas; — que pour résoudre cette question il faudrait faire faire l'essai en présence du magistrat, ce que celui-ci n'a pas trouvé convenable d'exiger; — que du reste l'essai en eût-il été fait en notre présence, pour décider s'il va ou s'il ne va pas, il faudrait posséder en cette matière des aptitudes et des facultés qui ne sont pas de notre ressort, et que nous nous bornons à décliner notre compétence.

Attendu, d'ailleurs, que la nomination d'experts du sexe féminin n'aurait pas abouti: Jalouse des attraits de la défenderesse, l'une déclarerait que le corset va bien quoique allant mal; une autre donnerait un avis différent, et ainsi de suite.

Par ces motifs, nous déclarons que nous sommes incompétent, et renvoyons les parties à se pourvoir ainsi qu'il leur conviendra. »

Voici une curieuse manière de se procurer de l'argent. Une dizaine de jeunes gens prenaient une tournée de petits verres sur le comptoir d'un marchand de vin, à Paris, quand un des consommateurs, s'adressant à eux, leur dit:

« Messieurs, avant de nous quitter, je vais vous faire voir un nouveau tour de prestidigitation très amusant; avez-vous quelques pièces de cent sous en argent? »

Chacun se fouilla; le marchand de vin, voulant être de la partie, donna également au prestidigitateur improvisé deux pièces de cinq francs.

Ce dernier en sortit également une. Il en avait quatorze en tout dans la main.

— Eh bien, messieurs, dit-il, je vais sortir de l'établissement, je fermerai la porte et je parie une seconde tournée que je fais passer une à une ces quatorze pièces d'argent sur le comptoir sans ouvrir la porte.

Le pari fut accepté.

Le jeune homme fit comme il l'avait dit: il sortit; le marchand de vin ferma la porte, et notre homme, traversant la rue, se campa en face sur le trottoir et fit le simulacre de lancer une pièce dans la boutique et... fila à toutes jambes.

On comprend l'ébahissement des parieurs, qui voulurent le poursuivre; mais il était trop tard. Le marchand de vin croyait encore à une plaisanterie; mais lorsqu'il vit que personne de la bande ne connaissait le prestidigitateur improvisé, il comprit la mystification. Consommateurs et patron sont allés alors tous penauds, porter plainte chez le commissaire de police.

BAISER VOLÉ

(Fin.)

— Si c'est moi qui suis cause du départ de cette jeune fille, je le regrette sincèrement, dit le jeune homme d'un air contrarié; je me suis, en effet, adressé à elle et je m'y suis mal pris.

— Laissez donc, dit la baronne de plus en plus nerveuse, c'est une petite bécasse.

Bécasse, le mot ne fut pas relevé, il était dans les allures de la maison.

— Qui vous l'avait procurée? demanda d'Arcy.

— La marquise de Précourt.

Il leva la tête.

Ce nom lui disait celui d'une ancienne amie de la comtesse d'Arcy, avec laquelle, il le savait, tout en paraissant l'ignorer, elle avait continué de se voir.

Cette coïncidence l'intrigua.

— D'où sortait donc cette perle? demanda-t-il avec une ironie plus affectée que réelle.

— Oh! rassurez-vous, dit la baronne, qui eût bien voulu être cruelle, elle n'est pas de votre monde et vous ne l'avez jamais rencontrée, si vous ne l'avez pas aperçue ici.

— Jamais.

— Ah! à moins cependant dans votre rêve.

— Pas plus.

— C'est une demoiselle... — la baronne haussa la voix: — Lucrèce! — l'enfant pianotait dans l'autre pièce — comment se nommait donc ton institutrice?

— M^lle^ Maignan.

— C'est cela, Thérèse Maignan.

— Connais pas, en effet, prononça le vieux d'Arcy, qui détourna aussitôt la conversation et parla sans grande transition, de sport et d'hippodromes.

Mais il était pâle, agité, et, trouvant le moyen de s'écarter, prit à part Montbelliard et lui dit à brûle-pourpoint :

— Vous portez un vif intérêt à cette jeune fille, Montbelliard ?

— L'institutrice ? assez, je l'avoue ; elle était jolie, sérieuse, charmante en tous points.

— Vous êtes un connaisseur, vous ?

— On le dit.

— Et... quand l'épousez-vous ?

— Vous dites ?

— Je dis, reprit le comte d'Arcy, se penchant à l'oreille de Montbelliard, que lorsque l'enfant est belle, vertueuse et de bonne famille, mieux vaut le mariage qu'un coup d'épée.

— Oh ! fit de Montbelliard avec un soubresaut, je crois en effet que je lui dois une réparation, mais le coup d'épée, c'est dur, et le mariage, c'est grave ; je sais maintenant qu'elle est belle, vertueuse et peut-être autre chose encore, mais de bonne famille, je l'ignore.

— On a douté de la pauvreté des Maignan d'Arcy, mais jamais de leur noblesse, dit le comte, tendant la main à de Montbelliard et lui montrant son visage plein de larmes.

. . . . . .

Quelques jours après, une voiture s'arrêtait en face d'une maison modeste du quartier des Batignoles, et deux hommes en descendaient.

— La comtesse d'Arcy ? demandèrent-ils à la concierge.

— Pas ici, répondit celle-ci, voyez au 7.

— Voyons seulement au-dessus, se dirent-ils, et ils montèrent.

— Madame, dit le comte, se découvrant devant une femme à cheveux blancs, qui eut un bon sourire en l'apercevant, je sais que vous m'attendez, me voilà ; excusez-moi seulement si j'ai un peu tardé.

— Mon ami, vous êtes ici chez vous, et votre place y a toujours été conservée ; si vous repartiez, elle vous attendrait encore.

Il lui prit les mains, qu'il tint pressées dans les siennes.

— Je ne partirai pas, dit-il, si vous m'accordez ce que je viens vous demander : la main de votre fille pour M. le comte de Montbelliard, que je vous présente et qui la sollicite.

— Pardon, dit une grande jeune fille pâle et mince qui, paraissant, s'avança, saluant le comte, et se laissa tomber fort émue dans les bras du vieux d'Arcy, son père ; je n'accepterai, moi, qu'après que vous m'aurez rendu le baiser que vous m'avez volé.

EUGÈNE MORET.

LIVRES POUR ÉTRENNES.

PIERRE SCIOBÉRET. — *Scènes de la vie champêtre.* Quatre nouvelles, précédées d'une notice biographique sur l'auteur, par C. Ayer. 1 vol in-12, 3 francs. — *Nouvelles scènes de la vie champêtre,* avec une introduction par Eugène Rambert. 1 vol. in-12, 3 francs. — Lausanne, Lucien Vincent, éditeur, chez tous les libraires et au bureau du *Conteur vaudois.*

Ces volumes renferment sept nouvelles que nous ne pouvons analyser, mais qui toutes ont la pure saveur du terroir. Avec un mélange unique de sentiment, de grâce et de malice, elles nous rendent présente la vie si poétique des campagnes gruyériennes. On ne peut rien trouver de plus amusant que ce dernier « servant » évoqué pour chasser une vieille tante désagréable. *Le père Samson,* avec son humeur quinteuse, est un portrait achevé. *L'esprit de Tzuatsô* respire la poésie fantastique et mystérieuse de la montagne. Enfin, *Marie la tresseuse* est une vraie petite épopée montagnarde où l'héroïne est protégée contre un méchant sorcier par son amant fidèle : on ne peut rien imaginer de plus tragique et de plus captivant. Tels sont ces deux délicieux volumes.

Potage à l'aurore. — Prenez des pommes de terre, des carottes, un oignon, une branche de céleri, que vous épluchez et lavez soigneusement. Coupez-les en morceaux et mettez dans une casserole avec eau et sel. Laissez cuire jusqu'à ce que ces légumes s'écrasent facilement ; faites-en une purée que vous passez au tamis. Mettez cette purée dans la casserole avec un morceau de beurre. Laissez chauffer sans bouillir et versez dans la soupière sur des croûtons frits. — Excellent !

La livraison de *décembre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient : Les premières ambassades russes à l'étranger, par M. *L. Leger.* — La condition sociale des femmes, par *E. Naville* (3me partie). — Mica, nouvelle, par *T. Combe.* — Etudes contemporaines. Eugène Rambert, par *H. Warnery* (3me partie). — Contes et chants populaires du Brésil, par M. *E. Rios.* — L'incendie de Moscou, par M. *Danilevsky* (2me partie). — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, suisse, politique. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez M. Georges Bridel, à Lausanne.

Réponse au problème de samedi : Le volume égale 37 m. cubes 495 décimètres cubes. — Il faudra raccourcir la corde de 0 mètre 6777. Ont répondu juste : MM. Vellauer, Nyon ; Dessaux, Montreux ; E. Bastian, Forel ; Demont, St-Prex ; Masméjan, Bienne ; Crottaz, Daillens ; Dutour, et Souter, cafetier, Vevey. La prime est échue à ce dernier.

Carré à compléter.

. . M . . T
. M . A R .
M . . . I S
. A . B . .
. R I . . E
T . S . E .

Prime : Un agenda de poche.

THÉATRE. — Lundi, 2 janvier. Spectacle extraordinaire, avec le concours de *M. Hems, grand 1er comique.* Première représentation de :

Le vieux caporal,

grand drame militaire en 5 actes ; et 2me représentation de la *Boîte à Bibi,* comédie-bouffe en 3 actes. — Rideau à 7 ½ heures.

Madame Rapiaçard tourmente son boucher.

Elle a demandé une côtelette dans le gigot, on la lui a coupée ; mais elle la refuse, ne la trouvant pas assez grosse pour le prix.

— Bon, fait le garçon, je vois bien ce qu'il faudrait à Madame ; ce n'est pas une côtelette dans le gigot, mais un gigot dans la côtelette !

L. MONNET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD ET V. FATIO